



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°3 du 31/01/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 30 janvier 2024 de 18h30 à 19h30 : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Eric DEDIEU, Stephen LESFARGUES (DTN), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Hervé LAPEYRE, Frédéric GUERN, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

ÉVOLUTIONS DES FORMULES SPORTIVES DES CHALLENGES DE FRANCE

CHALLENGE DE FRANCE DE SOFTBALL MASCULIN 2024

La CFS a reçu une demande venant du club de Toulouse, organisateur du Challenge de France de Softball Masculin 2024, pour réexaminer la formule de la compétition.

Après réexamen, la formule sportive du Challenge de France de Softball Masculin 2024 s'articulera autour d'un simple round robin entre toutes les équipes, une demi-finale, une petite finale et une finale au meilleur des trois rencontres.

Le planning du Challenge de France de Softball Masculin 2024 sera le suivant (Recevant/Visiteur) :

- Samedi 30 Mars 2024 :
 - Rencontre 1 : Toulouse/Pessac
 - Rencontre 2 : Nice/Montpellier
 - Rencontre 3 : Pessac/Nice
- Dimanche 31 Mars 2024 :
 - Rencontre 4 : Montpellier/Toulouse
 - Rencontre 5 : Montpellier/Pessac
 - Rencontre 6 : Toulouse/Nice
 - Rencontre 7 : Demi-Finale entre le 2ème et le 3ème de la phase qualificative
- Lundi 1er Avril :
 - Rencontre 8 : Petite finale entre le perdant de la demi-finale et le 4ème de la phase qualificative
 - Rencontre 9 : 2ème match de finale entre le 1er et le vainqueur de la demi-finale (conservation du résultat de la rencontre du premier tour entre les deux équipes)
 - Rencontre 10 : Si nécessaire, 3ème match de finale entre le 1er et le vainqueur de la demi-finale

Les horaires des rencontres seront définis par la CFS ultérieurement.

[L'annexe 3 des Règlements Des Compétitions Softball - Saison 2024](#) sera modifiée en conséquence.

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

Les inscriptions pour l'Open de France Féminin de Baseball, prévu du 30 mars au 1er avril à Saint-Romain de Jalionas en Auvergne-Rhône-Alpes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 15 février 2024.

Pour l'instant, trois équipes se sont inscrites et il reste donc trois places disponibles.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#)

RAPPEL**Transferts internationaux**

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S

